

DÉPARTEMENT DE L'EURE - ARRONDISSEMENT DE BERNAY

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil dix-sept, le vingt-trois mars à 18 heures, les représentants de l'Intercom de Bernay Terres de Normandie se sont réunis à la salle des fêtes de La Barre en Ouche sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, conformément aux articles L.5211-1, L.5211-6 et L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales applicables en la matière.

Date de convocation : le mercredi 15 mars 2017.

Nombre de délégués en exercice : **128**

Nombre de présents : **103**

Nombre de Pouvoirs : 15

Nombre de Votants : **118**

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires :

Titulaires :

Mme DROUIN Colette, Mme MABIRE Dominique, M. FEDERICI Michel, Mme HESSE Francine, M. LE ROUX Jean-Pierre, M. MATHIERE Philippe, Mme LECONTE Anne-Marie, M. BIBET Pierre, Mme BLOTIERRE Julie, M. BONAMY Jean-Hugues, M. DIDTSCH Pascal, M. FROIDMONT Pascal, Mme LEMOINE Béatrice, M. SOURDON André, Mme TURPIN Annie, M. WIRTON Philippe, Mme LECLERC Marie-Françoise, M. DESHAYES Edmond, M. GIFFARD Franck, Mme JOIN-LAMBERT Marie-Christine, M. BEURIOT Valéry, Mme BINET Brigitte, M. CHOLEZ Manuel, Mme LEROUVILLOIS Janine, M. MORENO José, M. BONNEVILLE Roger, M. SCRIBOT Frédéric, Mme ROCFORT Françoise, M. CHAUVIN Pierre, M. LAIGNEL Pascal, Mme CARISSAN Béatrice, M. DESCAMPS Joël, M. PRIVÉ Bruno, M. LECOQ Didier, M. DAVID Jean-Luc, M. CROMBEZ Guillaume, M. DANIEL Jean-Claude, M. ROEHM Sébastien, M. CIVEL Dominique, M. VOISIN Jean-Baptiste, M. DUTHILLEUL Jean, M. SAMPSON Jean, M. BAISSÉ Christian, M. LESEUR Michel, M. THIBAULT-BELET Patrick, Mme CANU Françoise, M. JEHANNE Eric, M. ADELIN Jean-Michel, M. CAPPÉLLE Hubert, M. DORGERE François, Mme DRAPPIER Michèle, M. GROULT Daniel, M. KIFFER Daniel, M. MADELON Jean-Louis, M. MONTIER Jean-Noël, M. PETIT Danièle, M. PREVOST Jean-Jacques, M. VAMPA Marc, M. MALCAVA Didier, M. GROULT Jean-Louis, M. ANTHIERENS André, M. GOBRON François, M. LEBOURGEOIS Alain, M. WEBER Claude, M. FORCHER Bernard, Mme DECLERCQ Florence, M. BELLIES Albert, Mme POTTIER Lydie, M. VILA Jean-Louis, M. DESCAMPS Alain, M. ANNEST Patrick, M. JUIN Jean-Bernard, M. ROUSSELIN Jean-Claude, M. PREVOST Lionel, Mme VATINEL Martine, M. BOUGET Daniel, M. BOUGET Daniel, M. CHALONY Gilbert, M. HEUTTE Yvon, Mme RODRIGUE Colette, M. SZALKOWSKI Denis, M. LE BAILLIF Jacques, M. MILBERGUE Joël, M. PIQUENOT Olivier, Mme AUGUSTIN Jeanine, M. HENON Jérôme, M. RUEL Yves, M. MALARGÉ Pierre, M. MEZIERE Georges, M. MALHERBE Yannick, Mme EPINETTE Jocelyne, Mme LEROUGE Valérie, M. DELAMARE Roger, M. DUVAL Yves, M. LHOMME Patrick, M. DELAMARE Frédéric,

Suppléants :

M. JOUEN Guy, M. MULET Alain, M. BONNEVILLE Jean-Noël, M. AUBRY Bernard, M. GOSSELIN François, Mme GUERNON Chantal, M. DELEU Philippe

Absents excusés avec pouvoir :

Mme GUITTON Sylvie ayant donné pouvoir à M. LE ROUX Jean-Pierre, Mme ANGOT Josiane ayant donné pouvoir à M. FROIDMONT Pascal, M. BÉTOURNÉ Dominique ayant donné pouvoir à M. MONTIER Jean-Noël, Mme CARMIGNAC Julie ayant donné pouvoir à Mme TURPIN Annie, M. SANDIN Christopher ayant donné pouvoir à M. BONAMY Jean-Hugues, Mme VAGNER Marie-Lyne ayant donné pouvoir à M. BEURIOT Valéry, Mme VANDERHOEVEN Sandrine ayant donné pouvoir à M. BIBET Pierre, M. BEAUFILS Lionel ayant donné pouvoir à M. LECOQ Didier, M. MADELAINE Pascal ayant donné pouvoir à M. CHOLEZ Manuel, M. PORTAIS Alain ayant donné pouvoir à Mme BINET Brigitte, M. AUGER Michel ayant donné pouvoir à M. LESEUR Michel, M. BORDEAU Jean-Pierre ayant donné pouvoir à Mme DRAPPIER Michèle, Mme VAN DEN DRIESSCHE Agnès ayant donné pouvoir à M. MADELON Jean-Louis, M. BARON Marc ayant donné pouvoir à M. LEBOURGEOIS Alain, M. FILET Gérard ayant donné pouvoir à M. MALCAVA Jean-Louis,

Absents excusés :

M. DESHAYES Claude, M. FINET Pascal, M. LELOUP Gérard, M. BOULLIER Philippe, M. VANNIER Alain, M. AGASSE Francis, M. GRAVELLE Nicolas, Mme MARESCAL Josiane

Absents :

M. DAVION Olivier, Mme VARANGLE Ingrid, M. HAUTECHAUD Patrick, M. MECHOUD Alain, M. BOISSIERE Bernard, M. GIBOURDEL Jean-Pierre, M. PERDRIEL Daniel, M. CAVELIER Sébastien,

Conseil Communautaire du 23 mars 2017
Délibération N° FI2017-16

Objet : Compte Administratif 2016 – Budget annexe SPANC de l'Intercom du Pays Brionnais

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Noël MONTIER, Vice-Président Budget, délibérant sur le compte Administratif de l'exercice 2016 dressé par Monsieur Frédéric SCRIBOT, Président de l'Intercom du Pays Brionnais,

Après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° lui donne acte de la présentation faite du Compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

INTERCOM DU PAYS BRIONNAIS - 27 - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	CA 2016
II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 153 307,50	G 147 549,43	G-A -5 758,07
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 126 678,82	H 26 946,83	H-B -99 731,99

REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 57 362,62 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 32 782,04 (si déficit)	J (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P=A+B+C+D 312 768,36	Q=G+H+I+J 231 858,88	=Q-P -80 909,48

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 59 024,00	L 177 403,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	= E+F 59 024,00	= K+L 177 403,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 153 307,50	= G+H+K 204 912,05	51 604,55
	Section d'investissement	= B+D+F 218 484,86	= H+J+L 204 349,83	-14 135,03
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 371 792,36	= G+H+I+J+K+L 409 261,88	37 469,52

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.
 (2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

• Budget annexe du SPANC

	Exploitation	Investissement	Total
Dépenses	153 307,50	185 702,82	339 010,32
Recettes	147 549,43	204 349,83	351 899,26
Résultat de l'exercice	-5 758,07	18 647,01	12 888,94
Report exercice antérieur	57 362,62	-32 782,04	24 580,58
Résultat cumulé	51 604,55	-14 135,03	37 469,52

2° constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

PRÉFECTURE DE L'EURE

- 5 AVR. 2017

ARRIVÉE

Pour extrait certifié conforme,

Le Président




~~DELIBERATION OU ARRETE~~
RENDU EXECUTOIRE PAR PUBLICATION
~~OU NOTIFICATION~~ A COMPTE DU 6.04.17
"LE PRESIDENT"



Résultats du vote : Monsieur Frédéric SCRIBOT s'est retiré au moment du vote

A la majorité des voix

Votants	Pour	Contre	Abstentions
117	115	0	2